



Règlement de « Voix en scène »  
Concours de chant de Portes-lès-Valence  
Président 2020 : Daniel Levi



### **1-Inscriptions aux auditions**

Le concours comprend 2 catégories : enfant (10-15 ans) / adulte (plus de 16 ans).

Les candidats peuvent se produire accompagnés d'un musicien ou d'un instrument auquel cas ils seront directement sélectionnés pour les auditions devant le jury du 26 avril 2020.

Les candidats peuvent se produire en chantant sur bande-son auquel cas ils devront passer par une pré-sélection avec extrait vidéo avant d'avoir accès aux auditions devant le jury. Ils devront envoyer un extrait vidéo (1mn environ) d'une interprétation d'une chanson auprès du service culturel : [desteves@mairie-plv.fr](mailto:desteves@mairie-plv.fr)

Les candidats devront adresser leur fiche d'inscription dûment remplie avant le 23 mars 2020 en mairie de Portes-lès-Valence. Toute inscription deviendra effective après réception de la convocation aux auditions.

### **2- Déroulement des auditions devant jury le 26 avril 2020**

Les auditions devant jury auront lieu en salle des mariages de la mairie située place de la république à Portes-lès-Valence le 26 avril 2020 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

En participant au concours de chant « **voix en scène** » (auditions et finale), les candidats acceptent les photos de presse et leur diffusion ainsi que l'enregistrement de leur contact, à défaut il conviendra d'en informer en amont l'organisation.

### **3-Règles à respecter**

L'équipe d'organisation se réserve le droit de refuser certains titres (à caractère politique, raciste, diffamatoire...). Les candidats gagnants de l'édition 2019 ne peuvent pas se présenter à Voix en scène 2020.

### **4- Sélections des candidats**

#### a) Les auditions devant jury du 26 avril 2020

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation. En cas d'absence, il sera automatiquement disqualifié.

A l'appel de son nom le candidat devra se présenter à la mairie pour y interpréter un extrait de sa chanson devant le jury avec à sa disposition un micro HF, une guitare ou un piano. Le candidat ne répondant pas à l'appel de son nom est disqualifié.

Les résultats seront communiqués par courrier ou mail dans la semaine suivant le 26 avril 2020.

b) La finale du 21 juin 2020

Une réunion préparatoire sera prévue afin de d'organiser la journée de la finale.

Chaque candidat devra se présenter à l'heure indiquée sur la convocation avec le titre choisi pour les catégories enfants et adultes. En cas d'absence non justifiée, il sera automatiquement disqualifié.

La finale du concours de chant « **voix en scène** » aura lieu place de la république à Portes-lès-Valence le 21 juin 2020 de 20h30 à 21h40.

Les finalistes se produiront sur une scène professionnelle en première partie du concert de l'artiste Daniel Levi.

## **5- Récompenses**

1<sup>er</sup> --> une journée en studio d'enregistrement et le trophée du concours « Voix en scène »

2<sup>e</sup> --> guitare électrique

3<sup>e</sup> --> micro chant

Coup de cœur du jury : 1ère partie d'un concert du festival PORTES EN FETE



## FICHE D'INSCRIPTION



NOM/ Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

Ville :

Date de naissance / âge :

Catégorie (à entourer) :

enfant (10-15ans)

adulte (plus de 16ans)

Merci de préciser si vous utiliser un des instruments mis à disposition ou êtes accompagnés d'un musicien (réponse à entourer), à défaut de précision le candidat sera considéré comme chantant avec son instrument ou sur bande-son :

Guitare

Piano

Musicien (quel instrument ?

)

*Si vous souhaitez chanter sur bande-son merci de transmettre un extrait vidéo de votre prestation par mail pour pré-sélection par le jury avant les auditions.*

**Fiche à renvoyer avant le 23 mars 2020 au service culturel :**

- Par courrier à l'adresse suivante : Mairie / service Culturel / 1 place de la république  
26800 Portes-lès-Valence
- Par mail à [desteves@mairie-plv.fr](mailto:desteves@mairie-plv.fr)

Renseignements : 04 75 57 95 51

